

## Les confesseurs de la foi.

*Les exils de la Sibirie—Souffrances des prêtres Polonais dans les bandes d'esclaves des Moscovites.*

Une série d'intéressants mémoires biographiques des cent soixante prêtres Polonais exilés en Sibirie par le gouvernement Russe, vient de paraître, publiée par l'un de ces malheureux, échappé à la surveillance de ses gardiens. Le titre en est : *Souvenirs de la Sibirie*. Nous en extrayons ce qui suit.

« Les mots sont impuissants pour célébrer comme il convient les vertus du digne et vénérable captif, l'abbé Onufroy Syrwid. C'est un noble vieillard âgé de plus de soixante-ou-dix ans, mais dont la figure n'annonce tout au plus qu'un cinquantenaire. Son humeur enjouée, son caractère doux et paisible lui attire la bienveillance et l'amitié de tous, et sa réputation de savant, car c'est un des plus brillants élèves de l'Université de Wilna, semble faire ressortir davantage sa très-grande humilité. Quelques incidents de sa vie serviront mieux à faire connaître la cause de l'estime et de l'admiration que lui portent tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître.

« Dans l'année 1868, à l'époque de l'insurrection Polonaise, comme il était curé à Wasiliczki, département de Lick, il lut publiquement du haut de la chaire l'ordonnance du Gouvernement National de Pologne, qui affranchissait les serfs et les constituait les légitimes possesseurs des terres qu'ils occupaient alors. Cette action fut cause que les Moscovites l'arrêterent et le conduisirent devant un conseil de guerre qui le condamna à être fusillé. Peu de temps auparavant, l'abbé Iszora avait déjà subi la mort pour une offense du même genre. La nouvelle de sa condamnation se répandit aussitôt dans tout le pays et souleva partout un sentiment d'indignation. L'un des insurgés Polonais, qui avait été auparavant capitaine dans l'armée des Moscovites, ayant appris cette nouvelle, résolut de sauver à tout prix la vie du généreux abbé. Il se présenta donc devant le conseil, et avoua que c'était lui qui avait forcé l'abbé, sous peine de mort immédiate, de publier l'ordonnance du Gouvernement National. Cet acte héroïque réveilla le sentiment de l'honneur chez quelques-uns des membres du conseil, deux des condamnés, l'abbé Syrwid et un autre, furent épargnés, et leur sentence fut commuée en une condamnation aux travaux forcés pour toute leur vie. Cependant les paroissiens de l'abbé Syrwid, ignorant la commutation de la sentence et croyant que leur pasteur cheri allait être envoyé à la mort d'après l'ordre du conseil, se réunirent au nombre de 4,000, et, poussés par l'amour de leur pasteur, tous se mirent en route avec l'intention d'attaquer l'escorte Russe et de délivrer l'abbé de vive force. Ils se tinrent en embuscade pendant plusieurs jours et plusieurs nuits et ne se dispersèrent que lorsqu'on leur eût assu-

ré que leur pasteur ne serait pas mis à mort. Dès que la nouvelle sentence lui eût été signifiée, l'abbé fut indignement chargé de chaînes, et après avoir eu les cheveux rasés, selon la loi des Russes, il se mit en route pour le lieu de son exil, revêtu de l'habit des criminels.

« A l'arrivée des condamnés à St-Petersbourg, le gouverneur-général, le comte Shouvaloff, désira voir lui-même les exilés, et visita la prison où ils étaient enfermés. A peine eût-il franchi le seuil de cette triste demeure que ses regards tombèrent sur le saint vieillard si indignement maltraité, et, frappé par la douce et angélique expression du visage de ce pauvre détenu, saisi d'indignation à la vue des humiliations qu'on lui faisait endurer, il ordonna de suite qu'on délivrât ses mains chargées de chaînes et défendit qu'à l'avenir on poussât l'indignité jusqu'à lui raser la tête de cette façon. Arrivé à Akathia l'abbé fut conduit avec le reste des prisonniers au lieu où ils devaient commencer leurs travaux de chaque jour; mais ses compagnons d'infortune ne purent souffrir qu'il fut plus longtemps l'objet d'une telle humiliation, et, après bien des supplications, ils obtinrent des autorités qu'au lieu de travailler avec les condamnés il serait employé comme gardien. Parmi les nouvelles charges qu'il avait à remplir, l'une consistait à balayer les cachots, et, malgré tous les efforts que firent ses compagnons pour le relever de cet emploi, s'offrant eux-mêmes à s'en acquitter à sa place, il n'y consentit jamais et s'obstina à faire exactement ce qu'on lui avait commandé.

« Toutes les souffrances, toutes les humiliations auxquelles il était assujéti ne purent jamais lui arracher la moindre plainte, le moindre reproche. A voir son humeur gaie, la céleste sérénité de son visage, on aurait été porté à croire que les rigueurs de l'exil ne lui causaient aucune peine, aucun chagrin. Pour encourager et consoler ceux qui se laissaient abattre sous le coup de la souffrance et des chagrins, il leur disait souvent : « Amis, soyons toujours fermes et courageux et toutes nos souffrances seront changées en joies; par nos souffrances nous faisons honneur à notre patrie; elles sont une preuve évidente que nous sommes décidés à souffrir toutes les tortures plutôt que de la trahir. »

« A Tunka se trouve encore un autre prêtre dont les dispositions ressemblent à celles de l'abbé Syrwid; et effet les abbés Syrwid et Kochanski sont les deux anges gardiens de notre exil; leurs prières attirent sur nous, victimes de la malice des hommes, les bénédictions du ciel. Leur conduite pleine de douceur et de résignation nous apprend à supporter avec patience les maux dont nous sommes accablés.

« Avant de clore ces mémoires, je veux encore dire quelques mots de deux autres vénérables prêtres, condamnés comme les premiers à un exil perpétuel, peine plus cruelle, assurément, que la mort elle-même. L'un, l'abbé Antoine Ka-

vecki, avait été curé d'une belle et riche paroisse dans le diocèse de Mohilow, l'autre, l'abbé Augustin Lapo, avait succédé au premier dans la même paroisse. La manière dont il remplaça l'abbé Kavecki fait si bien ressortir les qualités éminentes de ces deux saints prêtres, que je ne puis m'empêcher d'en noter ici les circonstances. M. Lapo était le vicaire de M. Kavecki quand il fut nommé à la desserte d'une paroisse voisine par l'Archevêque de Mohilow. Il se préparait donc à partir pour aller administrer le troupeau qui lui était confié lorsque son curé lui dit : « Mon cher ami, pourquoi voulez-vous nous quitter? n'êtes-vous pas assez versé dans la connaissance des affaires de cette paroisse et de tout ce qui concerne le bien spirituel de ses habitants? Je sais très-bien que notre Archevêque a voulu changer votre condition pour récompenser votre zèle, mais qui vous empêche d'être curé et de demeurer ici à la fois? Pour moi, voyez-vous, je suis déjà vieux, et les devoirs de pasteur commencent à devenir pour mes épaules un pesant fardeau. Croyez-moi, je n'ai été qu'un pasteur de peu d'importance tandis que vous avez été le meilleur des vicaires. Ainsi prenez ma place et donnez-moi la vôtre. » L'abbé Lapo, après avoir réfléchi sérieusement et afin de ne pas être séparé de son ami, accepta cette proposition qui fut ratifiée par l'Archevêque. Peu de temps après, ces deux saints hommes furent arrêtés, condamnés aux travaux forcés et à l'emprisonnement à vie. Ils furent conduits à Tunka, leur lieu de détention, où l'abbé Lapo, le saint curé, est employé dans une manufacture de cigares, et l'abbé A. Kavecki, à raccommoder de vieux habits. »

## Informations.

Il est certain qu'au commencement de juin on se servira de la lumière électrique pour les travaux de la Commission du havre, dans la rivière St-Charles.

Le parlement local est convoqué pour le 19 juin prochain.

*L'Abaille* paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centimes pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques. On s'abonne en s'adressant au Secrétaire-Trésorier, Séminaire de Québec, ou aux différents agents.

Agents : à la grande salle, M. Théophile Trudelle; à la petite salle, M. T. Giguère, chez les externes, MM. J. Genest et G. Matte; à Rimouski, M. A. Gagnon; au Collège de Lévis, M. E. Belleau; à Ste-Anne, M. F. Chabot; à Ste-Thérèse, M. G. Gagnon; à St-Hyacinthe, M. l'abbé J. Boivin.